



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 14 février**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame la conseillère Diane Boyer, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sami Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absence motivée : Madame la conseillère Denise Bergeron

2017-02-019

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2017 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de février 2017 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 01 et s'est terminée à 19 h 14.

2017-02-020

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2017 ET APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017.

2017-02-021

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

En conformité avec l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, monsieur Alexandre Wolford divulgue la nature de son intérêt pécuniaire et quitte la salle, s'abstenant ainsi de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de janvier 2017 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2017-02)

Monsieur le conseiller Alexandre Wolford reprend son siège.

2017-02-022 **SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
DÉCEMBRE 2016**

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2016 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2017-02-023 **SUJET : EMBAUCHE DE MADAME JOHANNE BERTRAND À TITRE DE
TRÉSORIÈRE ADJOINTE – SERVICE ADMINISTRATIF ET
FINANCIER**

Considérant l'approbation des recommandations de la direction générale en Commission générale élargie le 30 janvier 2017, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur général à procéder à l'embauche de madame Johanne Bertrand à titre de trésorière adjointe au Service administratif et financier.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt le contrat de travail avec madame Bertrand.

Que le salaire et les conditions de travail soient ceux approuvés en Commission générale élargie le 30 janvier 2017 selon les recommandations de la direction générale.

2017-02-024 **SUJET : ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME 2017 DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE PINCOURT**

Considérant l'adoption du plan des effectifs 2017 de la Ville de Pincourt, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le nouvel organigramme 2017 de l'administration municipale de la Ville de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2017-02-025

SUJET : AUTORISATION DE LA TENUE DE TROIS (3) JOURS D'ACTIVITÉS, LES 10, 11 ET 12 AOÛT 2017 POUR LA FÊTE DE PINCOURT INCLUANT LA JOURNÉE DES POMPIERS DU 12 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT que le comité organisateur ainsi que la direction générale prennent soin de planifier les activités, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de trois (3) jours d'activités, les 10, 11 et 12 août 2017 pour la Fête de Pincourt, incluant la Journée des pompiers le samedi 12 août 2017 et de reconnaître la Journée des pompiers du 12 août 2017 comme activité spéciale de la Ville de Pincourt.

D'autoriser un défilé de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 12 août 2017, selon le plan déposé par l'Association des pompiers volontaires de Pincourt.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques le 12 août 2017.

D'autoriser la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires les 10, 11 et 12 août 2017.

D'autoriser la fin des activités au parc Bellevue au plus tard à minuit le samedi 12 août 2017.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.

2017-02-026

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE 2017-01 ENTRE LE SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉ(E)S DE LA VILLE DE PINCOURT (CSN), MADAME GINETTE LEFEBVRE ET LA VILLE DE PINCOURT

Considérant l'approbation des recommandations de la direction générale en Commission générale élargie le 30 janvier 2017, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, la lettre d'entente 2017-01 entre le Syndicat National des employé(e)s de la Ville de Pincourt (CSN), madame Ginette Lefebvre et la Ville de Pincourt.

2017-02-027

SUJET : SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIVITÉS DE « LA CHAPELLE ENCHANTÉE » DE LA FONDATION SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le versement d'une somme de 6 000 \$ à titre de partenaire du Théâtre de la Chapelle enchantée et des diverses activités culturelles de la Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal dont, entre autres, les concerts, la fête communautaire, l'accueil aux camps de jour, l'entrée gratuite pour toute la population de Pincourt aux spectacles et aux visites commentées ainsi que la disponibilité de la salle de spectacle à prix réduit pour les organismes locaux.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.110.00.991.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2017-02-028** **SUJET :** **SOUTIEN FINANCIER AU PROJET « LE FESTIVAL DE LA S.O.U.PE. DE VAUDREUIL-SOULANGES » 2017**
-
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le versement d'une somme de 0,15 \$ par citoyen pour un total de 2 289,75 \$ à titre de contribution de la Ville de Pincourt au projet « Le Festival de la S.O.U.PE. de Vaudreuil-Soulanges » 2017.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.110.00.991.
- 2017-02-029** **SUJET :** **DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES**
-
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de janvier 2017 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.
- 2017-02-030** **SUJET :** **PROLONGATION DU CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE**
-
- Considérant que le contrat pour le marquage de la chaussée, octroyé par la résolution 2013-03-078, venait à échéance le 31 décembre 2015 ;
- Considérant que, dans son appel d'offres 2013-01, la Ville de Pincourt avait prévu la possibilité de prolonger le contrat pour deux années supplémentaires, une (1) année à la fois ;
- Considérant que le contrat a été prolongé pour une première année par la résolution 2016-02-064, il est
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Que la Ville de Pincourt désire se prévaloir de son droit de prolonger le contrat octroyé à « A1 Lignes Jaunes » pour le marquage de la chaussée pour l'année 2017 selon les modalités prévues à l'article 2.3.3 du cahier des instructions aux soumissionnaires de l'appel d'offres 2013-01 pour une somme de 78 630,83 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.350.00.520.
- 2017-02-031** **SUJET :** **DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE PLAQUE VIBRANTE RÉVERSIBLE**
-
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, suivant recherche de prix, à procéder à l'achat d'une plaque vibrante réversible auprès de « *J.-René Lafond inc.* » pour une somme de 13 561,30 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.300.40.068 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux de 2 712,26 \$ à compter de l'exercice financier 2018.

2017-02-032

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE LAVEUSE À PRESSION

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, suivant recherche de prix, à procéder à l'achat d'une laveuse à pression auprès de « *Atlantis pompe et filtration* » pour une somme de 11 031,85 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.300.40.895 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux de 2 206,37 \$ à compter de l'exercice financier 2018.

2017-02-033

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – INFRASTRUCTURES – FÉVRIER 2017

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

A) Paiement à effectuer à « *MDA inc.* »

Pour le projet d'un nouveau bâtiment municipal, la somme de 2 744,45 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 6 pour les travaux de services d'architectes.

Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt 856 soit imputée au poste comptable 22.300.20.035.

2017-02-034

SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE NORTHCOTE

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à aller en appel d'offres public pour les travaux de réfection de la rue Northcote.

2017-02-035

SUJET : ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES 2017-001 - FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES ARTICULÉ, AVEC SYSTÈME D'ATTACHES RAPIDE, MUNI D'ACCESSOIRES

Considérant l'estimation et la capacité d'emprunt de la Ville relativement à l'acquisition d'un chargeur sur roues articulé, avec système d'attaches rapide, muni d'accessoires ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que cette estimation est considérablement inférieure aux prix des soumissions reçus, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler l'appel d'offres 2017-001 pour la fourniture d'un chargeur sur roues articulé, avec système d'attaches rapide, muni d'accessoires.

2017-02-036

SUJET : **AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2017**

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 13 186,11 \$, toutes taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois de février 2017 à l'Aréna de la Cité des jeunes.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.

D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.

2017-02-037

SUJET : **AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE PROJET DE PARCOURS D'EXERCICE POUR ADULTES ET AÎNÉS**

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à aller en appel d'offres sur invitation pour le projet de parcours d'exercice pour adultes et aînés.

2017-02-038

SUJET : **DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – ACHAT D'UN SIMULATEUR DE PORTE EN ACIER POUR DES FINS D'ENTRAÎNEMENT**

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat, auprès de « *L'Arsenal* », d'un simulateur de porte en acier pour l'entraînement, pour une somme de 7 841,30 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation, financée par le fonds d'administration, soit imputée au poste budgétaire 03.600.22.740.

2017-02-039

SUJET : **DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – CONSTRUCTION D'UNE REMORQUE ENTREPÔT – PROJET SPÉCIAL INC-2017-104**



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, à procéder à l'achat des matériaux requis pour la construction d'une remorque entrepôt pour les Loisirs et Services communautaires pour une somme maximale de 19 546 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.700.40.089 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux à compter de l'exercice financier 2018.

2017-02-040

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – ACHAT D'HABITS DE COMBAT INCENDIE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'habits de combat incendie auprès de « *Boivin & Gauvin inc.* », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 23 031,79 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds d'administration et imputée au poste budgétaire 03.600.22.740.

2017-02-041

SUJET : HONORAIRES PROFESSIONNELS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS DE LA PHASE 1 ET LES NÉGOCIATIONS AVEC LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) – PHASE 1

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le paiement d'une somme de 1 161,25 \$, toutes taxes incluses, à la firme « *CDGU Ingénierie Urbaine* » pour la préparation des plans et devis de la phase 1 et les négociations avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vue de l'émission des certificats d'autorisation pour les travaux de la phase 1.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.610.00.411 financé par le fonds MDDEFP réservé.

2017-02-042

SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2016 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du rapport annuel des activités 2016 du Comité consultatif d'urbanisme.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2017-02-043 **SUJET :** **TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JANVIER 2017**
-
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :
- Commission générale élargie
- 30 janvier 2017
- 2017-02-044 **SUJET :** **ADOPTION DU RÈGLEMENT 838-02 – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 838 – RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE, TEL QU'AMENDÉ**
-
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 838-02, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement 838-02 – Règlement amendant le règlement 838 – Règlement de délégation de compétence, tel qu'amendé.
- 2017-02-045 **SUJET :** **AUTORISATION – REGROUPEMENT D'ASSURANCES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**
-
- CONSIDÉRANT QUE** des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;
- CONSIDÉRANT QUE** L'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et ainsi aider les OBNL ;
- CONSIDÉRANT QUE** L'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou des assureurs identifiés, il est
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Que le Conseil autorise la Ville de Pincourt à faire partie du regroupement pour lequel l'Union des municipalités du Québec (UMQ) procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que le Conseil reconnaît aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

OBNL-000438	Skieurs de l'Île	919, chemin Duhamel
OSBL-0102183	Association de fibromyalgie et du syndrome de fatigue chronique de Vaudreuil-Soulanges	168, avenue Saint-Charles
OSBL-0100214	Club Aquatique de Pincourt	375, boulevard Cardinal Léger
OBNL-000440	Comité Jeunesse La Presqu'île inc.	375, boulevard Cardinal-Léger
OBNL-000443	Comité des activités de Pincourt	375, boulevard Cardinal-Léger
OSBL-0101511	Association de Pickleball de Pincourt	69, place Rousseau
OBNL-000442	Association des pompiers volontaires de Pincourt	919, chemin Duhamel
OSBL-0100148	Ligue de Hockey Intérieure de Pincourt	65, 17 ^e Avenue
OSBL-0101813	Association soccer 35+	375, boulevard Cardinal Léger
OSBL-0101315	Le Mouvement d'Expression Artistique Libre (Les Amis du Pinceau)	375, boulevard Cardinal-Léger
OBNL-000444	Club Philatélique de Pincourt	73, 43 ^e Avenue
OBNL-000437	Ligue de Balle Appolo	919, chemin Duhamel
OBNL-000439	Club Deuxième Mile de Pincourt	375, boulevard Cardinal-Léger
OSBL-0101185	Ligue de Volleyball Amical de Pincourt	69, rue Huneault
OBNL-000436	Soccer Senior Récréatif	919, chemin Duhamel

2017-02-046

SUJET :

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 780-17 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 780 – RÈGLEMENT DE ZONAGE, TEL QU'AMENDÉ

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 780-17, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le premier projet de Règlement 780-17 – Règlement modifiant le règlement 780 – Règlement de zonage, tel qu'amendé.

2017-02-047

SUJET :

AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2016-06-232 – NOMINATION DES PERSONNES CHARGÉES D'APPLIQUER CERTAINS RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'amender la résolution 2016-06-232 – Nomination des personnes chargées d'appliquer certains règlements municipaux en modifiant l'alinéa suivant :

- Le directeur, le directeur adjoint, le capitaine et les lieutenants du Service d'urgence et de protection incendie.

Par :

- Le directeur, le directeur adjoint, le capitaine, les lieutenants et le préventionniste du Service d'urgence et de protection incendie.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 40 et s'est terminée à 19 h 50.

2017-02-048

SUJET :

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavallier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 51, de lever la Séance ordinaire du 14 février 2017.


YVAN CARDINAL
MAIRE


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER